

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/12/2012

Réception par le Prefet : 14/12/2012

Publication : 20/12/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-13-4-3

Séance du jeudi 13 décembre 2012

### **CHANGEMENT DE MEMBRES REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) "XAVIER JOURDAIN" DE NEUF-BRISACH.**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-2-1-11 du 14 avril 2011 par laquelle l'Assemblée départementale a désigné ses représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Xavier Jourdain » de NEUF-BRISACH,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne Monsieur Hubert MIEHE, en remplacement de Monsieur Frédéric HILBERT, en tant que représentant de l'Assemblée départementale au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD « Xavier Jourdain » de NEUF-BRISACH.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions